



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 JUIN 2018

**Présents :** G. DESIAGE, V. FRANGEUL, B. GRASLAND, D. LAURENT, P. LE SAUX, S. MASSOT, J.-P. LEPOIDEVIN, M. JOSSE, C. LANGOUËT, J.-P. LANGOUËT, Y. LENOËL, D. MORIN, P. POITEVIN, A. LEVÊQUE.

**Excusés :** J.-P. MEUDEEC, F. PANNETIER.

Ouverture de la séance à 19h05.

Le Conseil d'Administration est présidé par A. LEVÊQUE. C. LANGOUËT en assure le secrétariat.

14 membres du Conseil d'Administration sur 16 étant présents, le Conseil peut délibérer valablement (pouvoirs de F. Pannetier à J.-P. Lepoidevin, de J.-P. Meudec à P. Poitevin).

### Point sur les clubs et les effectifs (C. Langouët)

88 affiliations au 12 juin 2018 pour 3592 licenciés (contre 91 affiliations pour 3742 licenciés à N-1, ce qui correspond à : moins 150 licenciés et moins 3 affiliations).

215 nouveaux licenciés contre 240 à N-1.

3377 renouvellements (contre 3502 à N-1, c'est-à-dire moins 25).

78 MI (contre 92 à N-1, c'est-à-dire moins 14).

612 Féminines (contre 663 à N-1, c'est-à-dire moins 51).

86 renouvellements d'affiliations contre 89 à N-1 ; 3 clubs non-réaffiliés : Amicale Cyclo de Vildé-Hirel, UASOF Rennes et AS Timac de Saint-Malo.

### AG du CODEP (A. Lévêque)

Elle aura lieu le 20 octobre à la Maison des Sports à Rennes.

C'est une année électorale pour les deux censeurs aux comptes (actuellement C. Caudal et J. Pouteau) ; le premier ne se représentera pas et le deuxième est encore hésitant. Il va donc falloir chercher des candidats avant l'AG ; leur tâche est de voir si les comptes sont en adéquation avec les différentes factures et les relevés bancaires ; cela correspond à 2 réunions dans l'année : l'une pour le bilan intermédiaire en mai et l'autre pour le bilan avant l'AG en octobre.

L'envoi des courriers pour l'AG doit se faire 1 mois avant, c'est-à-dire au plus tard le 20 septembre ; ce sera cette année par courriel (comme le CoReg) avec demande d'un accusé de réception à chaque club. Ce courriel doit contenir :

- la convocation à l'AG
- l'appel à candidature pour les censeurs aux comptes
- l'appel à candidature pour le CA,
- les questions à poser
- le pouvoir.

Un autre courriel dans la quinzaine suivante doit contenir les CR des Commissions ainsi que le bilan financier et le budget prévisionnel.

Les membres du CA seront chargés de préparer les 2 salles réservées et la cafétéria dès le matin ; Y. Lenoël réserve les 2 percolateurs du club des Cheminots rennais pour le café d'accueil (dans le hall) et la pause (dans la cafétéria).

Reste à définir le pot de fin d'AG.

Pour abrégier la durée de l'AG, les responsables de Commission ne présenteront plus leur projet mais répondront aux éventuelles questions sur leur bilan et projet qui auront été envoyés au préalable (décision votée à la majorité des membres présents et représentés).

### **Modification des statuts et du RI (P. Le Saux)**

P. Le Saux a travaillé sur les statuts avant le CA et a proposé quelques modifications qui sont adoptées à l'unanimité par tous les membres du CA lors du CA. Les nouveaux statuts seront votés à l'AG extraordinaire qui précèdera l'AG ordinaire le 20 octobre.

Pour le RI, chaque membre s'engage à l'étudier chez lui et à y apporter les modifications qu'il juge nécessaires et qu'il transmettra à P. Le Saux avant le 14 juillet de façon à ce que tout soit remis au propre lors du prochain CA de septembre.

### **Compte-rendu réunion FFCT à Paris (A. Lévêque)**

Une réunion s'est tenue à Paris le samedi 21 avril pour les CoDep et la veille pour les CoReg.

\* Il a été présenté la restitution de l'Observatoire du Tourisme de cet hiver avec, pour conclusion, le nouveau logo de la FFCT « ffvelo » : un des objectifs de cette étude et de ce logo est de capter de nouveaux adhérents.

\* Un dossier de presse devra être envoyé aux institutionnels et partenaires pour leur expliquer ce nouveau logo.

\* « @ffct.org » a disparu au profit de « @ffvelo.fr ».

\* Le CoDep 35 est chargé d'organiser une réunion inter-zones (Pays de Loire, Bretagne et Normandie) prévue par La Fédération le 3 novembre à Rennes, ce qui représente environ 70 personnes pour qui il faudra trouver une restauration et des salles.

\* Toutes à Toulouse aura lieu les 12 et 13 septembre 2020.

\* Pour les licences Jeunes, il est décidé un tarif unique jusqu'à 25 ans mais avec l'assurance en plus pour les 18/ 25 ans.

### **CoReg (A. Lévêque, S. Massot, D. Morin)**

Le dernier CA a eu lieu le 7 mars et le CR est arrivé la semaine dernière (3 mois après).

- De nouvelles écritures ont été adoptées : CoDep et CoReg.
- Des difficultés ont surgi pour trouver un responsable des maillots et une braderie a été organisée pour les anciens maillots et cuissards à 10€ la pièce.

- Une réunion a eu lieu le 12 avril à Loudéac entre les membres des Bureaux des 4 CoDep, le CoReg et la Fédé pour mettre en place l'outil informatique Office 365 qui vise à harmoniser les adresses-mails des différents CoReg et CoDep. Exemple : [departement35-presidence@ffvelo.fr](mailto:departement35-presidence@ffvelo.fr) pour le Président du CoDep
- Un appel à un étudiant ou une société sera lancé pour repenser le site Internet du CoReg.
- La candidature du 22 a été acceptée par le Comité Directeur de la Fédération pour l'organisation de la S.F. en 2022 (19 voix pour, 0 contre).
- Le prochain CA se tiendra le 28 juin.

#### Nouvelles adresses mail (A. Lévêque)

La FFCT a obtenu une licence entreprise avec Office 365 pour en faire bénéficier les CoReg et les CoDep, ce qui oblige les responsables (Président, Secrétaire et Trésorier) à consulter cette boîte mail tous les jours ou presque.

12 adresses mail ont été créées par la FFCT pour chaque Comité avec 12 mots de passe associés (voir ci-dessus).

Alain Lévêque communiquera les adresses et les mots de passe à chacun, d'où une question : « Est-ce encore nécessaire de garder la box du bureau, compte tenu du coût d'abonnement ? ». Après discussion, il est décidé de l'abandonner au moment de la prochaine AG du CoDep 35 après en avoir informé les clubs, les institutionnels, ...et après avoir transmis la nouvelle adresse.

#### CNDS (C. Langouët, J.-P. Langouët, A. Lévêque)

Il a fallu créer un compte asso, justifier les 5500€ de 2017 dont 3500 pour la Formation.

Sachant que la Formation n'est plus éligible au CNDS en 2018 que dans les zones prioritaires, il a été demandé uniquement 2000€ pour les féminines en argumentant sur l'égalité Hommes- Femmes dans la pratique du vélo.

La date-limite pour le dépôt des dossiers était le 13 mai dernier.

#### Point financier général et par commission (J.-P. Langouët)

Le 29 mai, une réunion s'est déroulée avec les censeurs aux comptes pour faire un bilan intermédiaire.

Au 15 juin 2018, le compte courant présente un solde positif de 26 136 € et le livret de 76 557,79 €.

Commissions	Budget prévu	Budget dépensé
VTT	2 000 €	388,20 €
Formation	4 250 €	2357 €
Jeunes	745 €	1034 €
Sport Santé Solidarité	500 €	432 €
Tourisme	700 €	316,80 €
Sécurité	185 €	18,50 €
Féminines	12 000 €	11 124 €
Communication	6 850 €	3 365 €
Administration	500,00 €	443,66 €

Pour le séjour à Najac, il reste encore à régler la taxe de séjour pour tous les participants et les remboursements pour désistement justifié et non réglé à l'hébergeur.

## Point des commissions

### **VTT** (P. Poitevin) :

A propos de la Trans Ile-et-Vilaine, sur les 40 clubs contactés, seuls 4 ont répondu favorablement pour le fléchage des circuits (Mordelles, Chavagne, Pipriac et Bain-de-Bretagne). Pourtant, tous les clubs contactés avaient reçu les dossiers complets avec cartes, explications, motivations et modifications à proposer... Ces non-réponses font que le projet est à nouveau en stand-by sauf si le CoReg trouve une solution telle que le financement d'une personne pour effectuer ce fléchage (le CoReg a le même problème de manque de bénévoles et, en plus, il manque de circuits) ainsi que la présentation du projet à la Région pour demander un financement.

La prochaine réunion au CoReg aura lieu dans un mois pour présenter le tour de Bretagne presque complet sauf une petite boucle.

### **Communication** (J.-P. Lepoidevin) :

A ce jour, 11 encarts publicitaires (contre 13 en 2017) et 57 clubs abonnés (contre 61 en 2017). 11 clubs ont fourni des articles et figurent 2 Randonnées Permanentes.

### **Blog et site Internet** (B. Grasland, A. Lévêque)

Mille visiteurs ont fréquenté le **blog** depuis 18 mois mais il n'y a que 8 abonnés.

Le site **Internet** est un peu à la traîne car A. Lévêque manque de temps ; ceci explique les quelques problèmes qui se sont posés pour la réservation de matériel ou autres.

### **Féminines** (F. Pannetier) :

La sortie organisée à Vannes par le COREG les 2 et 3 juin 2018 a vu une participation de 77 femmes du 35 : quelques-unes en autonomie, 42 départs de Rennes le vendredi matin pour la flèche Rennes-Vannes et 14 départs de Pipriac ; 49 hébergements à Rochefort le dimanche soir.

La Commission Féminines travaille dès maintenant sur la concentration nationale prévue les 12 et 13 septembre 2020 à Toulouse.

### **Formation** (D. Morin) :

Une formation Mécanique a été faite par D. Morin et J.-P. Langouët à Dinard pour 8 personnes du club cyclotouriste de Dinard Le ressenti a été très bon, d'un côté comme de l'autre.

P. Poitevin s'est renseigné pour un changement de site pour la formation Animateur de l'an prochain (février 2019) : un hébergeur a été contacté mais il reste à revoir la prestation « restauration » qui est trop onéreuse telle qu'elle est proposée

### **Jeunes** (V. Frangeul) :

Le Critérium Régional a eu lieu à Saint-Just : 5 jeunes du 35 y ont participé dont 1 de Pipriac qui est qualifié pour le Critérium National (pour faire le Critérium National, il faut obligatoirement participer à la SNEJ). 4 jeunes de Bretagne iront au Critérium National.

Le Concours d'Education Routière s'est déroulé avec 2 participants du 35 ; ils ont fini 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.  
3 jeunes du 35 participeront à la SNEJ.

#### **Sécurité** (G. Desiage) :

G. Desiage et A. Lévêque ont participé à une réunion mise en place par Rennes-Métropole, dans le cadre de la future politique des mobilités pour la période 2019-2030.

G. Desiage a participé vendredi dernier à une table ronde à La Chapelle-Bouëxic (6 personnes) pour la dualité voiture- vélo.

Dimanche dernier, à La Chapelle-Bouëxic, A. Lévêque a rencontré M. de Abreu de la Sécurité Routière et a appris qu'une convention pourrait être signée à la Préfecture en septembre.

Une réunion a également eu lieu à la Préfecture de Région à propos de la limitation de vitesse à 80km/h.

#### **Sport, Santé, Solidarité** :

Une réunion a eu lieu avec le CDOS suite à la demande du Pays de Brocéliande qui va organiser les assises du Sport- Santé pour ses 32 communes.

La nouvelle gouvernance du sport qui rentre en vigueur en 2019 remplacera l'actuelle dans laquelle l'Etat donne l'argent aux Fédérations qui, à leur tour, reversent à leurs comités.

En 2019, il n'y aura plus de CNDS. Une agence composée de représentants de l'état, du monde sportif, des collectivités territoriales, du monde économique (club pro) affectera les subventions.

Le financement du sport sera réalisé, à terme, uniquement par en appel à projet, y compris les subventions municipales pour les clubs.

.

#### **Tourisme** (Y. Lenoël) :

La réunion pour établir le calendrier 2019 aura lieu le 28 septembre.

Y. Lenoël sera maintenant le représentant du CoDep au Comité Départemental du Tourisme.

Le 12 juillet, aura lieu à Dol-de-Bretagne une réunion pour le label Territoire Vélo : un bilan pour un éventuel renouvellement sera fait en la présence de G. Maurice, A. Lévêque et M. Guignon (salariée de la FFCT).

Le 24 septembre, une réunion est prévue à l'Hôtel du Département suite à l'aménagement de la voie verte du Mont-Saint-Michel.

#### **Séjour CODEP** (Y. Lenoël)

Le séjour 2018 à Najac s'est déroulé de façon parfaite avec 94 participants (jeunes, pédestres, VAE).

Plusieurs pistes pour 2019 : Alsace (Obernai), Pyrénées (Cambo-les-Bains), Barcarès ou Seyssac en Pays cathare ou Tarnos.

### Informations et questions diverses

- A. Lévêque et S. Massot ont tenu un stand à la Chapelle Bouëxic, dimanche 10 juin, dans le cadre du 1<sup>er</sup> carrefour départemental du vélo mis en place par le Conseil Départemental.
- Signature de la convention estivant avec le club de Dinard

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le Président  
A. Lévêque

La Secrétaire  
Chantal Langouët